

## STRATEGIE SECTORIELLE FORMATION – EMPLOI - ENTREPRENEURIAT



« Pourquoi investir dans l'accès au travail décent ? C'est plus qu'un simple emploi, c'est un chemin vers la dignité et l'inclusion, une passerelle vers un avenir meilleur »<sup>1</sup>.



### CONTEXTE

Avec une population qui atteindra 2,5 milliards d'habitants d'ici 2050 et un marché du travail qui accueillera 450 millions de jeunes d'ici 2035<sup>2</sup> (plus de 60 % des Africains ont moins de 25 ans), l'Afrique représente l'un des plus grands viviers de croissance au monde. D'ici 2035, le continent comptera une main-d'œuvre plus nombreuse que celle de la Chine et de l'Inde réunies. Parallèlement à cela, dans les États arabes et en Afrique du Nord, moins d'une jeune femme sur dix travaille. Et en Afrique subsaharienne, près de trois jeunes adultes actifs sur quatre exerçaient une activité précaire en 2023<sup>3</sup>. Convaincue du rôle transformatif de l'entrepreneuriat, de la formation et de l'emploi pour impacter positivement les trajectoires de développement des pays, la coopération monégasque continuera d'investir de manière significative en faveur de cette thématique, en ciblant particulièrement la jeunesse et les femmes. En continuité avec la précédente stratégie, la formation professionnelle, le micro-entrepreneuriat et l'entrepreneuriat à impact seront ciblés au travers de 3 sous-axes.

### OBJECTIFS

La stratégie thématique de la DCI s'inscrit dans les objectifs suivants :

- Poursuivre l'investissement de la DCI en faveur de la réalisation des cibles de l'ODD 8 et plus particulièrement les cibles : 8.2 Productivité économique, 8.3 Développement des TPE et PME, 8.4 Utilisation efficiente des ressources ; 8.5 Plein emploi et travail décent pour tous (y compris les jeunes et les personnes en situation de handicap) ; 8.6 Accès des jeunes à l'emploi et la formation et 8.9 : Tourisme durable créant des emplois / mise en valeur des produits locaux ;
- Renforcer l'expertise de la DCI sur l'entrepreneuriat et l'emploi (atelier, outils, formation, participation à des événements régionaux et internationaux sur la thématique).

### AXES SOUS-THEMATIQUES

#### ➤ Formation & Emploi

Il s'agira de cibler les programmes en faveur de l'amélioration de l'accessibilité et/ou de la qualité des formations (qualifiantes et certifiantes). La DCI continuera d'investir dans les secteurs porteurs et à impact (ex : soin à la personne) et les secteurs pourvoyeurs de main d'œuvre (ex : hôtellerie, restauration, artisanat) et accordera une attention particulière aux métiers de niche. Afin de dynamiser le lien entre formation et emploi, les programmes devront intégrer une forte dimension « employabilité ». Les formations dans les secteurs prioritaires de la DCI seront privilégiées.

#### ➤ Micro-entrepreneuriat

Afin de soutenir les individus dans leur autonomisation économique et dans leur insertion socio-professionnelle, la coopération monégasque accompagnera les populations dans la mise en

<sup>1</sup> Source : OIT (2024)

<sup>2</sup> Source : Banque Mondiale

<sup>3</sup> Source : Organisation Internationale du Travail

place et/ou le renforcement de leurs activités économiques individuelles. Il s'agit ainsi de soutenir les dispositifs de formation, d'accompagnement et de financement en faveur des micro-entrepreneurs. Les populations vulnérables et marginalisées, avec des perspectives d'emploi restreintes seront particulièrement visées (ex : PSH, réfugiés, jeunes en situation d'exclusion, etc.). Par ailleurs, sur des approches multidimensionnelles, un accompagnement social complémentaire des ménages pourra être intégré (mutuelles de santé, prise en charge psychosociale, etc.)

### ➤ **Entrepreneuriat à impact**

La Coopération de Monaco accompagnera la structuration et la croissance des dynamiques entrepreneuriales à impact qui répondront aux besoins de création d'emploi ou de valeur (innovation). L'accompagnement des structures entrepreneuriales pourra se faire par un appui direct ou indirect (via des structures d'accompagnement). Il ciblera des actions structurantes en faveur de coopératives ou organisations équivalentes, TPE-PME ou encore les entreprises informelles.

## **APPROCHE**

En complément des axes prioritaires ci-dessus, l'approche thématique devra prendre en compte les orientations présentées ci-après.

**Cibles prioritaires** : Les jeunes (16-35 ans<sup>4</sup>) et les femmes sont les premiers publics visés. La coopération poursuivra aussi ses efforts de manière proactive pour intégrer et toucher les populations marginalisées, notamment les personnes en situation de handicap et les réfugiés-déplacés (ex : fléchage de ses financements, désagrégation des données, etc.).

**Secteurs d'intérêt** : les secteurs prioritaires s'inscrivent dans les thématiques traditionnellement soutenues par la DCI : agriculture & transformation agricole, santé & nutrition et éducation & protection. En complément, les « métiers verts » feront l'objet d'une attention accrue afin d'intégrer l'approche co-bénéfice climat de façon plus spécifique. Enfin, les secteurs pourvoyeurs de main d'œuvre déjà investis par la DCI sur le précédent Plan Stratégique de Coopération continueront d'être soutenus, à savoir l'artisanat et l'hôtellerie/restauration.

### **PROGRAMME-PHARE : Lancement du dispositif « Impact Entrepreneurs »**

La DCI va opérationnaliser un nouveau dispositif qui contribuera à soutenir des entreprises (études, formation, accompagnement, etc.) pour faire émerger l'entrepreneuriat à impact et encourager la création d'emploi, l'innovation et l'impact social.

## **PRIORITES REGIONALES**

En zone MENA, un accent sera mis sur la formation et l'insertion des NEETs. En zone Sahel, la DCI s'engage à prioriser les dynamiques sur l'entrepreneuriat agricole. En zone Afrique Australe et de l'Est, la DCI soutiendra prioritairement l'entrepreneuriat rural, avec une attention renforcée sur les femmes.

---

<sup>4</sup> L'âge légal minimum d'accès à l'emploi peut varier en fonction des pays. Néanmoins, la DCI veillera à soutenir des programmes qui respectent l'âge légal minimum requis pour chaque pays.